

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	15 juillet 2023	Lieu	Visio conférence
Présents	Mesdames Claudia CHAUDRIN RABOTEUR, Sylvia SERMANSON, Catherine AZEDE		
	Messieurs Jean DARTRON, Lucien GALVANI, Gérard PINSON, Mickael MERABLI, Guy MANETTE, Victoire RAMLALL, Teddy FLEREAU, Jean Charles ALCOOL, Rodrigue SAINT-VAL, Yohann SELBONNE, Thierry COLOMBO		
Excusés			
Absents	Elain ELIE, Stéphane ZAMORE, Philippe MAQUIABA		
Assistent	Fabrice THOMAS BABEL, Steeve ZABEAU		

Ouverture de la séance à 10h10

Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue positionné sur un créneau inhabituel, et motivé par les diligences nécessaires à la bonne tenue de l'assemblée générale ordinaire (AGO) prévue dans la prochaines semaines.

Le Secrétaire Général, bien que présent, rencontrant quelques difficultés de connexion, le Président demande au Secrétaire Général Ajoint (SAG) T. FLEREAU de donner lecture du premier point à l'ordre du jour.

Premier point à l'ordre du jour : Proposition et validation de l'ordre du jour de l'AGO (L. GALVANI)

Compte tenue des difficultés techniques rencontrées par le Secrétaire Général, le Président demande au Directeur d'exposer ce point.

Le Directeur présente le projet d'ordre du jour de l'AGO à venir, en spécifiant qu'il s'agit d'un ordre du jour classique et sans particularité dans son contenu. Les membres du CDL n'ayant ni question ni objection, la proposition d'ordre du jour est validée en l'état à l'unanimité des membres présents.

Le Président remercie le CDL et demande au SGA T. FLEREAU d'annoncer le prochain point de l'ordre de jour

Deuxième point à l'ordre du jour : Proposition et validation des règlements sportifs des compétitions pour la saison 2023/24 (T. FLEREAU)

○ **Règlement R1- Vito**

Après échanges, débats, et prise en compte des amendements proposés par les membres, le CDL valide, à l'unanimité des membres présents, les propositions faites. Les propositions seront soumises aux votes lors de la prochaine AGO.

○ **Règlement R2**

Après échanges, débats, et prise en compte des amendements proposés par les membres, le CDL valide, à l'unanimité des membres présents, les propositions présentées. Les propositions seront soumises aux votes lors de la prochaine AGO.

○ **Règlement R3**

Après échanges, débats, et prise en compte des amendements proposés par les membres, le CDL valide, à l'unanimité des membres présents moins une voix, les propositions présentées. En effet, M. MERABLI se prononce contre la suppression du chapeau dédié aux clubs de Marie-Galante. Les propositions seront soumises aux votes lors de la prochaine AGO.

○ **Règlement U13**

Après échanges, débats, et prise en compte des amendements proposés par les membres, le CDL valide, à l'unanimité des membres présents, les propositions présentées. Les propositions seront soumises aux votes lors de la prochaine AGO.

○ **Règlement Fustal homme (Long horn Futsal by LGF)**

Après échanges, débats, et prise en compte des amendements proposés par les membres, le CDL valide, à l'unanimité des membres présents, les propositions présentées. Les propositions seront soumises aux votes lors de la prochaine AGO.

G. PINSON regrette que d'une manière générale, ces documents sensibles et fondamentaux pour le bon déroulement de nos compétitions, arrivent trop tard (à J-2 voire à J-1 du CDL) ce qui, de fait, contraint les membres du CDL à en faire la lecture, et à tenir les débats, dans une certaine urgence, peu propice garantir la qualité des travaux réalisés.

Le Président interroge le SGA T FLEREAU sur la méthodologie employée par sa commission, afin que, collectivement, le CDL puisse trouver des axes d'amélioration. Le SGA T FLEREAU alerte sur le fait que certains membres de CRRTR, qui étaient en charge de livrables, n'ont pas rendus leur travaux, et qu'il a dû faire les choses dans l'urgence pour certains règlements. Il ajoute par ailleurs qu'à date il n'a toujours pas reçu les projets de règlements de certaines compétitions.

Le Président prend acte de ces informations, et propose au CDL d'ajourner l'analyse des autres règlements disponibles à date. Il demande au SGA T. FLEREAU de refaire une boucle avec sa commission sur l'ensemble des règlements non présentés ce jour. Enfin, sur proposition du Président, le CDL valide le principe d'une nouvelle réunion le mercredi 19 juillet à 18H00, durant laquelle les derniers règlements à valider seront présentés par le SGA T. FLEREAU.

Le Directeur rappelle le rétroplanning réglementaire inhérent à l'AGO, et à l'envoi de la documentation officielle qui nous contraint à réaliser l'ensemble des envois vendredi. Il insiste également sur le fait qu'il n'y aura pas de relecture exhaustive par les services de la Ligue lors de mise en page des règlements, compte tenu de temps disponible.

Le SGA T FLEREAU s'engage à ce que le délai soit tenu.

Le Président remercie le CDL et demande au SGA T. FLEREAU d'annoncer le prochain point de l'ordre de jour

Troisième point à l'ordre du jour : Proposition et validation du calendrier prévisionnel des compétitions pour la saison 2023/24 (T. FLEREAU)

Le Président demande à ce que les calendriers soient transmis aux clubs le plus rapidement possible afin que ceux-ci puissent programmer leur reprise d'activité.

o Calendrier général prévisionnel des compétitions hommes

Concernant le trophée des champions le Président demande à ce que le secrétariat général, et singulièrement le SGA T. FLEREAU, prenne attache avec le directeur afin que l'organisation de cette rencontre soit bouclée au 31 juillet au plus tard. Le Directeur abonde en ce sens, en rappelant que cette rencontre sera programmée au point haut des congés des collaborateurs, et qu'il appartiendra à la CRTIS (sous couvert du SGA T FLEREAU) de formuler son expression de besoins au plus vite.

Le Président et R. ST VAL notent que le calendrier de la « CNL hommes » n'a pas été pris en compte dans la programmation des journées de R1 Vito.

Le Président demande au SGA T. FLEREAU de revoir ces éléments avec la commission des calendriers, afin qu'une version actualisée soit présentée en CDL mercredi 18 juillet.

Le calendrier général prévisionnel des compétitions sera envoyé aux clubs dès le jeudi 19 juillet après validation par le CDL.

o Calendrier général prévisionnel des compétitions femmes

G. PINSON signale que la programmation prévisionnelle des journées de « La Régionale Féminine SIAPOC » qui ne tient pas compte du calendrier de la « CNL femmes ».

Le Président demande au SGA T. FLEREAU de revoir ces éléments avec la commission des calendriers afin qu'une version actualisée soit présentée en CDL mercredi 18 juillet.

Le calendrier général prévisionnel des compétitions sera envoyé aux clubs dès le jeudi 19 juillet après validation par le CDL.

- **Calendrier général prévisionnel des compétitions de jeunes**

G. PINSON signale qu'il y aura probablement des compétitions de jeunes CONCACAF sur le premier trimestre 2024 qui nous obligeront à nous adapter.

Le SGA T FLEREAU fait remarquer que les enseignements du passé ont été tirés, et que le calendrier proposé permet de terminer l'ensemble des compétitions fin mai, et laisse de la place pour d'autres compétitions particulières (tournoi du CD , tournoi U17 etc) .

Après échanges et débats, le calendrier est validé à l'unanimité des membres présents.

Le CDL indique qu'il serait pertinent de transmettre ledit calendrier à la collectivité Départementale au plus vite, afin que celle-ci en tienne compte dans son organisation et dans sa programmation à venir.

- **Calendrier général prévisionnel du football d'animation**

Le SGA T FLEREAU fait remarquer que les enseignements du passé ont été tirés, et que le calendrier proposé permet de commencer suffisamment tôt pour permettre aux enfants de pratiquer et de progresser.

Après échanges et débats le calendrier est validé à l'unanimité des membres présents.

Le Président remercie le CDL et demande au SGA T. FLEREAU d'annoncer le prochain point de l'ordre de jour.

Quatrième point à l'ordre du jour : Point sur les sélections : retour sur la campagne de Gold cup (Président / R. St VAL) / Point sur les prochaines échéances et validation de la composition des staff (G. PINSON)

Sur proposition du Président, et compte tenu de la densité de ce point, le CDL décide à l'unanimité des membres présents d'ajourner ce point qui sera présenté au prochain CDL.

Le Président remercie le CDL et demande au SGA T. FLEREAU d'annoncer le prochain point de l'ordre de jour.

Questions diverses

- **Futsal Féminin : Coupe Région Guadeloupe 2023 (Directeur)**

Compte tenu de la trêve d'inter-saison, le CDL décide de programmer les tours restants à jouer pour cette compétition au début de la saison 2023/24. Une information en ce sens partira à l'attention des clubs toujours en lice.

- Tirages au sort : Coupe de France Masculine, poules R2, R3 (Directeur, T FLEREAU)

Le CDL fixe les tirages au sort desdites compétitions au jeudi 20 juillet 2023 en facebook Live. Le Directeur rappelle les contraintes d'agenda qui s'imposent à la ligue.

Puis il indique que :

- les clubs seront prévenus dès lundi pour courrier de la décision prise par le CDL
- l'ensemble du dispositif matériel nécessaire aux tirages au sort (saladiers, boules, étiquettes, etc..) sera disponible au plus tard mercredi matin au siège de la Ligue.
- les équipes de la Ligue assureront le facebook live

Il insiste fortement sur la nécessité que le relais soit pris par la commission en charge des tirages au sort afin de garantir la réussite des choses. Un point sera fait lors du CDL du mercredi 18 juillet

- Bilan compétition Antilles Guyane U17 G

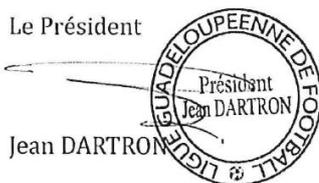
Le Président dresse le bilan de cette compétition, qui, si elle est une réussite sur le plan sportif, a été marquée par beaucoup de carences sur le plan organisationnel, qui ont fortement entaché l'image de la Ligue.

Il remercie particulièrement les référents de la Ligue auprès des équipes invitées mobilisés (la Vice Présidente S SERMANSON, C. RABOTEUR et le Vice Président G. MANETTE) et G. PINSON qui ont dû et sù parer aux imprévus et aux manquements de l'organisation.

Il remercie aussi les membres des commissions, et plus généralement tous ceux qui ont permis de sauver ce qui pouvait l'être.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 14H15

Le Président



Jean DARTRON

Le Secrétaire Général



Lucien VANI

NDLR : Précisions apportées par S ZAMORE lors de relecture du projet de PV : « Contrairement à ce qui est noté dans le PV le calendrier de la Ligue des Nations a été pris en compte puisqu'il est matérialisé en gris dans le document.

Les matchs des clubs seront gérés en fonction des sélectionnés comme cela a été fait la saison dernière.

Je rappelle qu'il y a 30 journées plus les 3 coupes à jouer et que le calendrier civil compte 52 semaines dans lesquelles il faut retrancher les week-ends fériés / festifs ainsi que les mois de juillet et août en partie.

En 2022-2023 la sélection a eu toutes les plages horaires nécessaires à sa disposition.

Je prend pour exemple le mois de juin notamment. » (sic)